

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-420

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

**Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;**

Vu le décret du 19 novembre 2025
portant maintien du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Nicolas RAMOZ est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche U 1266, intitulée « Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2025.

Didier SAMUEL